RÈGLEMENT INTÉRIEUR

12ème rapide FIDE de la Saint-Louis Sète

Article 1 :
Le club d'échecs de Sète organise **:**

Le 11e rapide FIDE de la Saint-Louis
Salle Georges Brassens
134 Quai des Moulins, 34200 Sète

Le tournoi se fera en 9 rondes à la cadence de 15 min + 5 sec/coup.

Cet Open est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- **Comportement correct exigé**
- Être licencié pour la saison en cours à la F.F.E. ou avoir un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE (différent du code FRA).

Remarque :
Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge.
Aucune réestimation ultérieure ne sera effectuée.

Article 2 :
Les règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur.

Les appariements se font au Système Suisse intégral (Règles C04 FIDE) :
forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre (selon la FIDE)

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leurs licences et réglés leurs droits d'inscription.

Une ronde est déclarée terminée lorsque les appariements de la ronde suivante sont publiés.

Les appariements se feront au Système Suisse intégral à l'aide du logiciel Papi en version 3.3.8.

Article 3 :
L'article A5 de l'annexe A est appliqué pour l'ensemble de cette compétition.

Article 4 : Horaires
Vérification des licences et pointage des inscriptions **: le 23 août de 8h45 à 9h15**

Ronde 1 : **le 23 août à 9h30**
Remise des prix : **vers 18h**

Article 5 :
Droits d'inscriptions :
- 15 €
- 8€ pour les jeunes

Article 6 : Classement
Le classement final sera établi au nombre de points, une victoire valant 1 point, une nulle ½ point et une défaite 0 point selon la grille de résultats.

Les ex-aequo seront départagés par :
1. Buchholz tronqué
2. Kashdan
3. Performance

Article 7 :

- exclusion après 2 forfaits
- avoir une attitude convenable
- analyse et blitz interdits dans la salle
- interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
- éviter toute discussion et toute lecture suspecte

- signalement des abandons non justifiés à la Commission Nationale de Discipline de la F.F.E. pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- buvette sur place
- toute dégradation entraînera une exclusion

Par son inscription à la compétition, le joueur adulte ou les parents de joueur mineur donnent autorisation à l'organisateur de publier sur le site internet du CDJE de l'Hérault ou d'autres supports en lien avec l'activité échiquéenne des photos, vidéos ou enregistrements sonores réalisés à l'occasion de la manifestation.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

Le joueur est responsable de son score. Il doit vérifier que ses résultats dans les rondes déjà jouées ont été correctement enregistrés. Pour être prise en compte, une erreur à la ronde r doit être signalée immédiatement à l'arbitre, avant la publication des appariements de la ronde r + 2. Passé ce délai, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement individuel du joueur (LA art C-04-2 D-8).

Article 8 :
Arbitre Principal : Fabrice TUR, Arbitre International – AFE1

Article 9 :
Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur

L'Arbitre Principal **L'organisateur**

TUR Fabrice **Le Club d'Echecs de Sète**